



COMMUNE D'YÈVRES

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 26 mars 2026

Nombre de membres : 19

Présents : 16

Procurations : 03

Votants : 19

Etaient présents :

- Mme Carrouget, M. Trécul, Mme Voillot, M. Bonnet, Mme Piedallu, Mme Massot, M. Calvet, Mme Bonnin, M. Dumand, Mme Delavallée, M. Raimbert, Mme Jourdain, M. Perret, Mme Provost, M. Boisseau, Mme Billard, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Maugars (pouvoir à Mme Piedallu), M. Villata (pouvoir à M. Bonnet), M. Bikindou (pouvoir à Mme Carrouget)

Absent :

Secrétaire : M. Raimbert

La séance est ouverte à 20h34.

Objet : Organisation du fonctionnement du conseil municipal et création des commissions municipales

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dispositions du Code général des collectivités territoriales, a approuvé à l'unanimité une nouvelle organisation de travail destinée à améliorer le fonctionnement du conseil municipal et à renforcer l'implication des élus dans les projets communaux.

Dans ce cadre, une commission générale est créée.

Elle réunit l'ensemble des membres du conseil municipal et constitue un espace d'échange et de travail collectif.

Son rôle est de présenter les projets et dossiers de la commune, d'expliquer les enjeux et contraintes, de permettre les échanges entre élus et de recueillir les observations et propositions des conseillers municipaux. Cette commission n'a pas de pouvoir décisionnel et ne donne lieu à aucun vote.

À l'issue de ses réunions, des groupes de travail pourront être constitués sous la responsabilité des adjoints afin d'approfondir certains projets de manière opérationnelle.

Les membres de cette commission générale sont : Mme Carrouget, M. Trécul, Mme Voillot, M. Bonnet, Mme Piedallu, M. Villata, Mme Massot, M. Calvet, Mme Bonnin, M. Dumand, Mme Delavallée, Mme Raimbert, Mme Jourdain, M. Perret, Mme Provost, M. Boisseau, Mme Billard, Mme Maugars et M. Bikindou.

Le conseil municipal a également décidé de créer deux commissions municipales permanentes :

• **La commission finances**, composée de M. Boisseau, M. Calvet, Mme Carrouget, Mme Delavallée, Mme Jourdain, Mme Massot, M. Raimbert, M. Trécul et Mme Voillot.

Cette commission est chargée d'étudier les questions financières de la commune et de préparer les travaux liés au budget et aux finances municipales.

• **La commission urbanisme**, composée de Mme Billard, M. Boisseau, M. Calvet, Mme Carrouget, M. Dumand, M. Perret, M. Raimbert, M. Trécul et M. Villata.

Elle a pour mission d'examiner les dossiers relevant de l'urbanisme et de l'aménagement communal.

Les commissions seront convoquées par le maire ou l'adjoint responsable du domaine concerné. Elles ont un rôle consultatif et préparatoire uniquement. Le conseil municipal demeure seul compétent pour délibérer et prendre les décisions engageant la commune.

Objet : Création et composition de la commission d'appel d'offres

Conformément au Code de la commande publique et aux dispositions du Code général des collectivités territoriales applicables aux communes de moins de 3 500 habitants, le conseil municipal a procédé à la constitution obligatoire d'une commission d'appel d'offres (CAO) permanente pour la durée du mandat.

Cette commission est chargée d'examiner les marchés publics et d'intervenir dans les procédures d'attribution prévues par la réglementation en vigueur.

Ont été élus membres titulaires : M. Pascal Bonnet, Mme Nadine Bonnin et M. Sébastien Trécul.

Ont été élus membres suppléants : Mme Cécile Jourdain, M. Mathieu Perret et M. Alain Villata.

Madame le Maire en assure la présidence de droit.

Objet : Election des membres du conseil d'administration du CCAS

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, le conseil municipal a procédé à la composition du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le nombre de membres du conseil d'administration a été fixé à 8, répartis à parts égales entre :

- 4 membres élus par le conseil municipal,
- 4 membres nommés ultérieurement par le Maire par arrêté municipal.

Ont été élus membres du CCAS : Mme Anne Delavallée, Mme Sandrine Piedallu, Mme Emmanuelle Provost et Mme Dominique Voillot.

Le conseil d'administration du CCAS exercera ses missions dans le cadre des dispositions prévues par le Code de l'action sociale et des familles.

Objet : Désignation des membres de la CCID

Conformément au Code général des impôts, le conseil municipal a procédé à la désignation des personnes proposées pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), dont la constitution est obligatoire après le renouvellement du conseil municipal.

Cette commission intervient notamment dans l'évaluation des valeurs locatives et des éléments servant au calcul des impôts locaux.

Le conseil municipal a ainsi validé, à l'unanimité, une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants qui sera transmise à la Direction des services fiscaux, chargée de désigner officiellement les membres de la commission.

Parmi les personnes proposées figurent notamment des représentants de la commune ainsi que des commissaires domiciliés hors commune, conformément à la réglementation en vigueur.

Commissaires titulaires

M. CHEVALIER Alain
Mme RAIMBERT Eveline

Commissaires suppléants

M. BURON Martial
M. DOUSSET Dominique

Mme LAVIE Evelyne
M. BOULAY Jean-Claude
Mme LETERTRE Claudine
M. LUCAS Pierre
Mme MORICE Martine
Mme LORIOT Nadine
M. VOILLOT Didier
M. LESEUR Gauthier
M. PICARD Mathieu
M. FLEUROUX Marvin (hors commune)

M. PERRY Bruno
Mme GRZYCZYNSKI Marie-Pierre
M. MENAGER Gilles
Mme PERRINEAU Mélanie
M. PIEDALLU Nicolas
M. HACAULT Christophe
M. FEILLU Laurent
M. BOISSEAU Samuel
Mme HABERT Sophie
M. VILDY Jean-Marie (hors commune)

Objet : Désignation des délégués de la commune au sein des syndicats intercommunaux

Conformément au Code général des collectivités territoriales et aux statuts des différents organismes intercommunaux auxquels la commune adhère, le conseil municipal a procédé, à l'unanimité, à la désignation des représentants de la commune au sein des syndicats et structures partenaires pour la durée du mandat municipal.

Ont été désignés :

Pays Dunois

Déléguée titulaire : Mme Danièle Carrouget
Délégué suppléant : M. Alain Villata

Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Brou (SISS)

Délégués titulaires : M. Sébastien Trécul et Mme Sandrine Piedallu
Déléguées suppléantes : Mme Emmanuelle Provost et Mme Anne Delavallée

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

Déléguée titulaire : Mme Danièle Carrouget
Délégué suppléant : M. Serge Calvet

Eure-et-Loir Ingénierie (ELI)

Délégué titulaire : M. Mathieu Perret
Délégué suppléant : M. Pascal Bonnet

Eure-et-Loir Numérique

Délégué titulaire : M. Sébastien Trécul
Déléguée suppléante : Mme Sandrine Piedallu

Mission Locale Ouest et Sud Eure-et-Loir (MILOS)

Représentante : Mme Danièle Carrouget

Les délégués ainsi désignés représenteront la commune au sein de ces structures conformément aux statuts et dispositions réglementaires en vigueur.

Objet : Désignation des délégués de la commune dans les syndicats en représentations-substitution

Conformément au Code général des collectivités territoriales et dans le cadre de la représentation-substitution exercée par la communauté de communes du Grand Châteaudun, le conseil municipal a procédé, à l'unanimité, à la désignation des représentants de la commune au sein des syndicats intercommunaux concernés.

Ont été désignés :

Syndicat de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Bonneval Brou Illiers-Combray (SICTOM BBI)

Délégués titulaires : Mme Danièle Carrouget et M. Pascal Bonnet

Délégués suppléants : M. Mathieu Perret et Mme Micheline Massot

Syndicat Mixte de l'Ozanne (SMO)

Délégués titulaires : M. Sébastien Trécul et M. Stéphane Raimbert

Délégués suppléants : M. Alain Dumand et Mme Cécile Jourdain

Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration des Bassins Versants du Loir et de l'Eure Amont en Eure-et-Loir (SMAR)

Délégué titulaire : M. Alain Villata

Délégué suppléant : M. Alain Dumand

Objet : Désignation de correspondants communaux et de délégués pour diverses missions:

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et aux textes relatifs aux missions de défense, d'environnement, de sécurité routière, de vie scolaire et de jumelage, le conseil municipal a procédé, à l'unanimité, à la désignation des correspondants et délégués municipaux chargés d'assurer la liaison entre la commune, les services de l'État, les organismes compétents et les associations partenaires.

Ont été désignés :

• Correspondant défense et sécurité : M. Serge Calvet

Chargé d'assurer les relations avec les autorités militaires et les services de défense, ainsi que de participer aux actions de sensibilisation et de réserve citoyenne.

• Correspondant environnement : M. Yohan Boisseau

Chargé de suivre les actions liées à la protection de l'environnement et aux initiatives locales de développement durable.

• Correspondant sécurité routière : M. Serge Calvet

Chargé de relayer les campagnes de prévention et les actions locales de sensibilisation à la sécurité routière.

• Déléguées auprès du Conseil d'École : Mme Danièle Carrouget et Mme Sandrine Piedallu

Chargées de représenter la commune au sein du conseil d'école et de participer aux échanges relatifs à la vie scolaire et périscolaire.

• Représentante auprès de l'Association du Jumelage de Brou : Mme Dominique Voillot

Chargée de représenter la commune dans les actions de jumelage et les échanges culturels organisés par l'association.

Les correspondants et délégués exerceront leurs missions sous l'autorité du Maire et en lien avec les services et partenaires concernés.

Objet : Réalisation d'un Contrat de Prêt Cohésion sociale d'un montant total de 1 000 000 € (un million d'euros) auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la construction d'un Espace Santé Prévention

Le Conseil municipal de la commune d'Yèvres, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisé, délibère pour le financement de la construction d'un Espace Santé Prévention.

Madame Le Maire d'Yèvres est invitée à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total d'1 000 000 € (un million d'euros) et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- **Ligne du Prêt** : Cohésion sociale
- **Montant** : 1 000 000 euros
- **Préfinancement** : 0 mois
- **Durée d'amortissement** : 25 ans
- **Périodicité des échéances** : Trimestrielle
- **Index** : Livret A
- **Taux d'intérêt actuariel annuel** : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,60 %
- **Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance** : en fonction de la variation du taux du Livret A
- **Amortissement** : Echéance et intérêts prioritaires
- **Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt** : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
- **Remboursement anticipé** : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- **Typologie Gissler** : 1A
- **Commission d'instruction** : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

A cet effet, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise son Maire délégué dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Informations et questions diverses

Liste des décisions du 18 février 2026 au 24 mars 2026.

Prochaines réunions et événements

Commission générale

- **Date** : 16 avril à 20h30
- **Lieu** : salle récréative
- **Ordre du jour** : Présentation de l'ensemble des projets de la commune

Madame le Maire a également indiqué qu'un groupe de travail consacré à la communication municipale serait constitué lors de la commission générale du 16 avril afin de réfléchir aux outils de communication de la commune (site internet, Facebook, informations municipales, etc.).

Visites organisées pour les membres du Conseil Municipal

- **11 avril à 10h** : Visite du **terrain derrière la salle des sports** pour projet d'aménagement participatif
- **25 avril à 10h** : Visite des **bâtiments communaux** (logements, bar, centre-bourg)

Communauté de Communes

- Il a été rappelé que l'élection du président et des instances communautaires devraient avoir lieu le 8 avril. Madame le Maire et M. Sébastien Trécul ont indiqué qu'un retour serait désormais systématiquement présenté en conseil municipal après chaque réunion communautaire afin de mieux informer les élus des échanges et décisions prises.

Marché de printemps

- **Date** : Samedi 28 mars 2026
- **Participants** : 15 exposants
- **Installation** : À partir de **8h30** (besoin de volontaires) **Horaires** : jusqu'à **18h**

Nouveau service

- **Boucher ambulant** : Tous les **lundis après-midi** (Claude Cruz, venant de Courville via le marché de Bonneval)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

SIGNATURES

Le Maire,
Danièle CARROUGET.



Le Secrétaire de séance,
Stéphane RAIMBERT.